



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

GIAT-Industries

Question au Gouvernement n° 535

Texte de la question

GIAT INDUSTRIES

M. le président. La parole est à Mme Chantal Robin-Rodrigo, pour le groupe socialiste.

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Monsieur le Premier ministre, au moment où sont annoncés, jour après jour, des plans de licenciement qui jettent des milliers de salariés à la rue, le Gouvernement donne, lui aussi, un bien mauvais exemple, en annonçant, comme vient de l'indiquer M. Clément, un plan de restructuration sans précédent de GIAT, qui touche plus de 3 800 salariés.

M. Jean-Luc Reitzer. Et les trois millions de chômeurs ?

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Ce plan est un coup terrible porté à GIAT, qui ne pourra s'en remettre, comme l'indique une note émanant d'un contrôleur général des armées et présentant des contre-propositions. Mais vous n'avez pas voulu tenir compte de ce rapport et vous avez rejeté le moratoire demandé par les syndicats et les élus. C'est la fin annoncée de GIAT et de l'industrie française de l'armement terrestre.

Ce plan est bien sûr un coup terrible pour les salariés des bassins d'emploi concernés. Un sentiment de colère, de révolte gronde partout en France et tout particulièrement sur les sites les plus touchés : Cusset, Saint-Chamond et, bien sûr, Tarbes.

Contrairement à ce que vous affirmez, vous n'avez pas tenu vos engagements en termes d'aménagement du territoire. Certains sites ont été protégés, alors que les conditions économiques y étaient plus favorables, et le dispositif d'accompagnement est, à ce stade, dérisoire.

Monsieur le Premier ministre, allez-vous, oui ou non, tenir compte des propositions qui vous ont été faites par les syndicats et les élus, et amender ce plan de restructuration de GIAT, qui est inacceptable ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la défense.

Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense. Madame la députée, c'est probablement parce que certains plans précédents, et notamment le dernier, ont manqué de courage que le plan d'aujourd'hui a cette ampleur.

(Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)

M. Edouard Landrain. Ils oublient vite !

Mme la ministre de la défense. Le dernier plan, qui date de fin 1998, donnait comme unique perspective à GIAT la fabrication des chars Leclerc, pour 70 % de son activité, alors qu'on savait déjà, à l'époque, que ce programme serait épuisé en 2003 ou 2004.

M. Jean Glavany. Mensonge !

M. Augustin Bonrepaux. Dites-nous plutôt ce que vous allez faire !

Mme la ministre de la défense. Au lieu de prendre des décisions courageuses, on a créé des illusions.
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Aujourd'hui, nous prenons des décisions difficiles, mais courageuses, car nous le devons aux salariés qui vont rester et à qui j'ai expliqué que nous allons enfin avoir une industrie viable,...

M. François Hollande. Viable ? Il n'y a plus rien !

Mme la ministre de la défense. ... à la dimension des industries britannique et allemande.

Par ailleurs, parce que nous nous préoccupons aussi des salariés qui vont se trouver démunis de leur emploi actuel dans GIAT...

M. Jacques Desallangre. On les appelle des chômeurs : c'est plus simple !

Mme la ministre de la défense. ... ou des sites qui seront particulièrement touchés, nous avons fait des recommandations à l'entreprise et nous prenons nos responsabilités...

M. François Liberti. Avec ça, ils sont tranquilles !

Mme la ministre de la défense. ... pour qu'un accompagnement social reposant sur les meilleures méthodes possibles permette d'offrir à chacun des solutions adaptées.

M. Jean-Claude Perez. Baratin !

Mme la ministre de la défense. En ce qui concerne les communes touchées, outre ses propres responsabilités que l'Etat assume, nous avons mis en oeuvre avec GIAT et avec les entreprises chargées de la reconversion un certain nombre de mesures prioritaires. Ce ne sont pas des aménagements à très long terme, ce sont des choses très concrètes, car notre priorité, c'est la création rapide d'emplois sur les sites. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Claude Perez. Comment ?

Mme la ministre de la défense. Voilà ce qu'est la responsabilité. Nous assumons la nôtre pour que, grâce à ce plan, nous ayons enfin, dans trois ans, une industrie de l'armement viable et des salariés qui auront retrouvée confiance, où qu'ils soient. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 535

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 avril 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 avril 2003